

Chronique d'un proviseur

« CE QU'ON FAIT DE VOUS HOMMES FEMMES »

Aragon

Cinquième partie

JANVIER

I- Quels objectifs pédagogiques ?

La visite du Recteur.

Moment important de la vie du Lycée : visite de M. le Recteur. C'est là l'occasion de lui présenter l'établissement, de montrer ce que nous avons réalisé, de constater comment les élèves vivent leur vie de lycéens au quotidien. J'ai mis au point un « itinéraire » qui lui permettra de se rendre compte de l'investissement du Lycée en matière de « vie scolaire » : la cafétéria, le cyber espace, l'accès libre à l'Internet...

Il ne désire pas visiter le Lycée, et ne s'intéresse guère à la vie scolaire.

J'ai préparé à son intention un certain nombre de tableaux et de documents sur le public et les résultats du Lycée. A l'aide des résultats de l'évaluation à l'entrée de la sixième, puis des résultats d'évaluation de la même « cohorte » d'élèves à l'entrée en seconde, je lui montre que le retard accumulé avant l'entrée au Lycée n'est qu'en partie comblé par le collège, et que la particularité de notre public rural est un déficit culturel lourd qui est pointé dans les faibles performances en « français » ; plus généralement, ce déficit culturel réduit considérablement l'ambition des familles. Il semble intéressé par le discours, et me demande quelles sont les performances en maths. Je les lui indique en soulignant l'excellent travail effectué par les collèges qui ont « rattrapé » le retard constaté à l'entrée en sixième. Cela le réjouit, visiblement. Il a trouvé un biais pour valider sa commande : puisque les résultats en maths sont améliorés, orientez en S ! Mais il ignore le retard en français (c'est-à-dire en culture générale), il ne s'intéresse qu'à des chiffres qu'il lui faut remonter au Ministère. Il m'indique alors que le Lycée doit atteindre 66% d'orientations de jeunes filles vers la série S, soit le même pourcentage que le Lycée de Centre-ville : nous devons offrir les mêmes chances aux élèves dans notre Lycée et dans le grand Lycée voisin ! J'essaie de dire qu'en égard au public, nous ne pouvons prétendre au même taux de passage vers la série « S » qu'un Lycée prestigieux, il n'entend pas et répète que nous devons atteindre 66% de jeunes filles en « S ».

Le système scolaire repose sur le mythe largement répandu sous toutes les législatures, et devenu par là même un dogme : l'égalité des chances. Comme la société n'offre pas les mêmes chances à tous, c'est à l'école de faire en sorte que les apparences soient sauvées et que les superstructures soient travaillées pour que le mythe fonctionne. On glisse vers une définition névrotique d'un système qui se satisfait de ne travailler que le Signifiant.

Offrir le même enseignement à chacun (passage du « collège pour tous » au « collège pour chacun » : Ségolène ROYAL) aboutit très logiquement à creuser les écarts. Le jeu de mots est tout à fait intéressant : c'est bien le signifiant qu'on travaille : ce qui intéresse, c'est la forme, que l'on se donne bonne conscience d'avoir changée. L'abandon des exigences d'une qualité censée être inaccessible aux pauvres conduit à privilégier un « non enseigné », c'est-à-dire une culture acquise par certains à laquelle

les autres n'accéderont jamais, mais qui sera exigée dans les travaux au Lycée : l'enseignement de l'histoire, du français au Lycée suppose un acquis culturel que l'école ne s'est jamais préoccupé de donner. Ainsi se construit un monde scolaire brisé. Non pas à deux vitesses, mais à deux discours inconciliables, à deux voies/voix : l'exclusion, l'intégration. Cette intégration est en fait une reconnaissance et une promotion d'une classe par elle-même.

Le récent rapport de l'Inspection Générale : *Les Acquis des élèves, Pierre de touche de la valeur de l'école*,¹ montre les absurdités du système : à aucun moment, l'école n'est capable d'évaluer clairement les acquis des élèves. Même pour une compétence à évaluation simple, exigible à la fin de l'école primaire : savoir nager, le système est incapable d'indiquer le pourcentage de nageurs à l'entrée au collège ! on imagine ce qu'il en est des savoirs et compétences plus théoriques...Les Evaluations pratiquées en CE2 et en 6^{ème} ne sont que peu utilisées à des fins de remédiation et souvent, ne servent qu'à pointer des « lacunes ». L'évaluation 2^{nde} a été abandonnée dans la plupart des Lycées. L'incapacité du système à prendre en compte ces évaluations² interdit de fait la mesure de l'éventuelle « plus-value » apportée par l'établissement. Pour mesurer l'effet d'enseignement du Lycée, il est nécessaire de partir de l'existant : le public accueilli, ses capacités, ses performances, etc. et de constater ce que deviennent les élèves au bout des années Lycée. Faute de pouvoir utiliser ces indicateurs, le système se trouve livré aux schématismes et dogmatismes imposés par le Ministère qui se doit d'évaluer les établissements pour ajuster leur dotation.

La « lettre de mission » du chef d'établissement.

La « lettre de mission » du Chef d'établissement est établie sur ces indicateurs et on lui demande officiellement de veiller à leur amélioration. Il faut orienter davantage d'élèves vers la série S, et parmi eux beaucoup plus de filles. Le zèle intempestif du recteur m'avait même fixé pour objectif que 66% de filles de 2^{nde} fussent orientées en S. On s'aperçoit que l'important n'est pas la réussite des élèves mais le respect des « objectifs du Plan ». Dans ce Lycée terriblement rural : plus de 80% des élèves viennent de petits villages de moins de 1200 habitants, la perspective d'entrer dans un cycle

¹ Rapport de l'IGEN, Juillet 2005.

² Dont le but est de mesurer au plus tôt des difficultés pour pouvoir y remédier dans le cadre d'heures d'enseignement spécifiques.

d'études dont on ne voit pas la fin, découragement. De plus, ces lycéens qui ont connu des écoles primaires réduites souvent à une ou deux classes, qui ont donc été transportés durant leur scolarité élémentaire, se sont retrouvés dans de petits collèges (moins de 200 élèves). L'arrivée dans un Lycée de plus de 1000 élèves est extrêmement déstabilisante. Pour nombre d'entre eux, le BAC reste un objectif vague qui n'est en aucun cas synonyme de poursuite d'études. Les résultats des performances mesurées par l'évaluation 2nde place le Lycée à un rang très éloigné d'un Lycée urbain banal. Cependant, le recteur impose que les résultats soient identiques. Quitte, pour le proviseur, à imposer des orientations au conseil de classe.

On touche là un des vices majeurs du système : *le sophisme*, et son corollaire obligé : la tyrannie des potentats locaux.

Le rapport de l'Inspection générale prouve que le système ne mesure jamais correctement les acquis des élèves, que l'évaluation des enseignants ne se fait jamais sur ce critère : qu'ont appris les élèves grâce à ce professeur ? Que l'évaluation des établissements -et de leurs chefs-, non plus, ne tient pas compte de cela. Le sacro-saint BAC, lui-même n'est pas un indicateur fiable : à partir du moment où l'examen est obtenu par le jeu des compensations, le succès ne dit rien des capacités précises du lauréat : on peut obtenir le BAC S avec des notes très moyennes, voire médiocres dans les disciplines scientifiques ; le BAC n'est pas un indicateur fiable de compétences pour l'Université.